



Siège social: 75 quai d'Orsay Paris (7^{ème})
552 096 281 R.C.S. Paris

DOCUMENT DE REFERENCE EXERCICE 2002

Le document de référence est formé du rapport annuel 2002,
des comptes sociaux 2002 et du présent cahier.

COB

Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse, le 1^{er} juillet 2003, conformément au règlement n° 98-01.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

SOMMAIRE

	Page
1 Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	
1.1. Responsable du document de référence	3
1.2. Attestation du responsable du document de référence	3
1.3. Responsables du Contrôle des comptes	3
1.4. Politique d'Information	4
2 Renseignements concernant l'opération	
Non applicable	
3 Renseignements de caractère général concernant L'Air Liquide S.A. et son capital	
3.1. Renseignements de caractère général concernant L'Air Liquide	5
3.1.0. Dénomination sociale et siège social	
3.1.1. Forme juridique	
3.1.2. Législation applicable à L'Air Liquide S.A.	
3.1.3. Dates de constitution et d'expiration	
3.1.4. Objet social	
3.1.5. Registre du Commerce et des Sociétés	
3.1.6. Consultation des documents juridiques	
3.1.7. Exercice social	
3.1.8. Répartition statutaire des bénéfices	
3.1.9. Assemblées Générales	
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital	8
3.2.0. Modification du capital social et des droits sociaux	
3.2.1. Capital social	
3.2.2. Acquisition par la société de ses propres actions	
3.2.3. Annulation d'actions et réduction de capital suite au rachat par la société de ses propres actions	
3.2.4. Capital autorisé mais non émis, engagements d'autorisation de capital	
3.2.5. Titres non représentatifs du capital	
3.2.6. Autres titres donnant accès au capital	
3.2.7. Tableau d'évolution du capital	
3.3. Répartition actuelle du capital et des droits de vote	13
3.3.0. Actionnariat de L'Air Liquide S.A. au 31 décembre 2002	
3.3.1. Modifications dans la répartition du capital au cours des trois dernières années	
3.3.2. Personnes physiques ou morales exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur la société	
3.4. Marché des titres de la société	14
3.4.1. Place de cotation	
3.4.2. Autres titres cotés des filiales consolidées de L'Air Liquide S.A.	
3.4.3. Données boursières	
3.5. Dividendes	16
4 Renseignements concernant l'activité de L'Air Liquide S.A. et de son Groupe	
4.1. Présentation des activités principales du Groupe	17
4.1.0. Historique	
4.1.1. Principales activités	
4.1.2. Données chiffrées sur les trois derniers exercices	

4.1.3.	Ventilation du chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices par activité et zone géographique	
4.2.	Dépendance éventuelle de L'Air Liquide à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnement industriels, commerciaux, ou financiers, ou de procédés nouveaux de fabrication	22
4.3.	Faits exceptionnels et litiges	22
4.4.	Effectifs	22
4.4.0.	Effectifs moyens et leur évolution au cours des trois derniers exercices	
4.4.1.	Répartition par zones géographiques	
4.4.2.	Bilan social	
4.5.	Politique d'investissements	23
4.5.0.	Recherche et Innovation	
4.5.1.	Investissements principaux	
4.7.	Risques de l'émetteur	23
4.7.1.	Risques financiers	
4.7.2.	Risques industriels et environnementaux	
5	Patrimoine - Situation Financière - Résultats	
5.1.	Comptes consolidés : Rapport Annuel annexé	24
5.2.	Bilan, Compte de résultat et Annexes de L'Air Liquide S.A.: Comptes sociaux annexés	24
5.3.	Honoraires des Commissaires aux Comptes et de leur réseau	
6	Organes d'administration, de direction et de surveillance	
6.1.	Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	24
6.1.0.	Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance	
6.1.1.	Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	
6.2.	Intérêts des dirigeants dans le capital de L'Air liquide SA et de son Groupe	24
6.2.0.	Rémunérations des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	
6.2.1.	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	
6.2.2.	Informations sur les opérations conclues entre la société et ses dirigeants	
6.3.	Mention des schémas d'intéressement et de participation	25
6.3.1.	Contrats d'intéressement et de participation	
6.3.2.	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	
7	Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir	
7.1.	Chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} trimestre 2003	26
7.2.	Perspectives d'avenir	30

1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Benoît POTIER
Président du Directoire
L'AIR LIQUIDE S.A.

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

"A notre connaissance les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de L'Air Liquide S.A. et de son Groupe ; elles ne comprennent pas d'omission de nature à en altérer la portée".

Paris, le 1^{er} juillet 2003

Le Président du Directoire

Benoît POTIER

1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires :

Société RSM SALUSTRO-REYDEL,
représentée par MM. Edouard SALUSTRO
et Jean-Pierre CROUZET
8, avenue Delcassé – 75378 PARIS CEDEX 08

Nommé le 14 mai 1998, mandat expirant à l'AGO
qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003

Société ERNST & YOUNG AUDIT
représentée par M. Jean-Claude LOMBERGET
4, rue Auber – 75009 PARIS

Nommé le 14 mai 1998, mandat expirant à l'AGO
qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003

Commissaires aux Comptes suppléants :

Monsieur Yves CANAC
2, rue d'Artois
75008 PARIS

Nommé le 14 mai 1998, mandat expirant à l'AGO
qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003

Monsieur Dominique THOUVENIN
Domicilié chez Ernst & Young Audit
Tour Ernst & Young
92037 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Nommé le 14 mai 1998, mandat expirant à l'AGO
qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003

Attestation des Commissaires aux Comptes

" En notre qualité de commissaire aux comptes de la société L'Air Liquide et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Cette dernière démarche a été appliquée notamment aux données trimestrielles qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité. Ce document de référence ne comporte pas de données prévisionnelles isolées.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2000 arrêtés par le Conseil d'Administration et 2001 et 2002 arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence."

Paris, le 1^{er} juillet 2003

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG AUDIT

R.S.M. SALUSTRO REYDEL

J.C. Lomberget

E. Salustro

J.P. Crouzet

1.4 POLITIQUE D'INFORMATION

Responsable de la communication financière et de l'information :

Madame Dominique MAIRE

Directeur de la Communication Téléphone: 01.40.62.53.56

Fax: 01.40.62.55.26

Les outils d'information des actionnaires sont présentés en pages 18 et 19 du Rapport annuel 2002

3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'AIR LIQUIDE S.A. ET SON CAPITAL

3.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'AIR LIQUIDE

3.1.0. DENOMINATION SOCIALE ET SIEGE SOCIAL

Dénomination sociale :

L'AIR LIQUIDE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance pour l'Etude et l'Exploitation des Procédés Georges Claude,

Siège Social :

75, quai d'Orsay, PARIS (7ème)

3.1.1. FORME JURIDIQUE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français régie par le Code de commerce.

3.1.2. LEGISLATION APPLICABLE A L'AIR LIQUIDE S.A.

Législation française.

3.1.3. DATES DE CONSTITUTION ET D'EXPIRATION

La Société a été créée le 8 Novembre 1902, et sa durée est fixée jusqu'au 17 Février 2028.

3.1.4. OBJET SOCIAL : (article 2 des statuts)

La Société a pour objet :

1. L'étude, l'exploitation, la vente des brevets ou inventions de MM. Georges et Eugène Claude, relatifs à la liquéfaction des gaz, à la production industrielle du froid, de l'air liquide et de l'oxygène, à leurs applications ou utilisations,
2. La production industrielle du froid, de l'air liquide, leurs applications ou utilisations, la production et la liquéfaction des gaz, notamment de l'oxygène, de l'azote, de l'hélium et de l'hydrogène, leurs applications ou utilisations sous toutes formes, à l'état pur, en mélanges et en combinaisons, sans distinction d'état ni de provenance, dans tous domaines d'applications de leurs propriétés physiques, thermodynamiques, chimiques thermochimiques et biologiques, et notamment dans les domaines de la propulsion, de la mer, de la santé, de l'agro-alimentaire et de la pollution,
3. L'achat, la fabrication, la vente, l'utilisation de tous produits se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ainsi que tous sous-produits résultant de leur fabrication ou de leur emploi, de toutes machines ou appareils servant à les utiliser ou à les appliquer, et, plus particulièrement, l'achat, la fabrication, la vente, l'utilisation de tous produits, métaux ou alliages, dérivant ou résultant d'une utilisation de l'oxygène, de l'azote et de l'hydrogène à l'état pur, mélangé ou combiné, notamment de tous produits oxygénés ou azotés,
4. L'étude, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte ou la vente de tous brevets, inventions ou procédés ayant trait aux mêmes objets,
5. L'exploitation, par voie directe ou par voie de constitution de société, de tout ce qui se rattache, directement ou indirectement, au but de la société ou est susceptible de contribuer au développement de son industrie,

6. La prestation de tous services ou la fourniture de tous produits susceptibles de développer sa clientèle dans le domaine de l'industrie ou de la santé.

La Société peut demander ou acquérir toutes concessions, faire toutes constructions, acquérir ou prendre en location toutes carrières, mines et tous immeubles et reprendre toutes exploitations se rattachant à son objet, céder ces concessions, les affermer, fusionner ou s'allier avec d'autres sociétés par voie d'acquisition de titres ou droits sociaux, d'avances ou de telle manière qu'il appartiendra. Elle peut entreprendre ces opérations soit seule, soit en participation.

Enfin, plus généralement, elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, immobilières, mobilières, financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

3.1.5. REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

552 096 281 R.C.S.PARIS
Code APE : 244A

3.1.6. CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la société.

3.1.7. EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3.1.8. REPARTITION STATUTAIRE DES BENEFICES (ARTICLE 42 DES STATUTS)

Les produits nets de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société y compris tous amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice, il est prélevé la somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties et cinq pour cent des sommes provenant de primes sur actions émises en numéraire et figurant à un compte "primes d'émission" sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée générale peut affecter telle portion dudit bénéfice distribuable qu'elle avisera à la constitution de fonds de prévoyance et de réserves générales ou spéciales, sous quelque dénomination que ce soit ou même simplement comme report à nouveau.

Le solde constitue une masse qui est destinée à la répartition du second dividende et de la somme prévisionnellement nécessaire pour attribuer aux actions nominatives remplissant les conditions ci-après la majoration de 10 %.

A compter du 1er Janvier 1996, les actions inscrites au 31 Décembre de chaque année sous la forme nominative depuis au moins deux ans, et qui le resteront jusqu'à la date de mise en paiement du dividende, donneront le droit à leurs titulaires de percevoir un dividende par action majoré de 10 %, arrondi si nécessaire au centime inférieur, par rapport au dividende par action distribué au titre des autres actions, pour autant que ce dernier soit au moins égal au dividende par action distribué l'année précédente au titre de ces mêmes actions.

Au cas où, à compter du 1er Janvier 1996, le Directoire, sur autorisation de l'Assemblée générale, déciderait, après autorisation du Conseil de surveillance, d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes, les actions inscrites sous la forme nominative depuis au moins deux ans à la date de début des opérations d'attribution donneront droit à leurs titulaires à une attribution d'actions majorée de 10 % par rapport à celle effectuée au bénéfice des autres actions et selon les mêmes modalités.

Les majorations définies dans chacun des deux alinéas précédents, pourront être modifiées ou supprimées par simple décision de l'Assemblée générale extraordinaire selon les modalités que celle-ci déterminera.

En application de la loi, le nombre de titres éligibles à ces majorations ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 pour cent du capital de la société.

Lorsque l'Assemblée générale décide la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, la résolution doit indiquer expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

3.1.9. ASSEMBLEES GENERALES (ARTICLES 30 ,31 ET 32 DES STATUTS)

- Modes de convocation

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles soient libérées des versements exigibles, et ne soient pas privées du droit de vote.

Conformément à la loi et aux statuts, peuvent seuls assister, voter par correspondance ou se faire représenter à l'Assemblée Générale les actionnaires propriétaires d'actions nominatives inscrites en compte cinq jours au moins avant le jour fixé pour la réunion. Les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister, voter par correspondance ou se faire représenter à l'Assemblée doivent également, cinq jours avant la date fixée pour la réunion, justifier de l'inscription en compte de leurs actions auprès d'un intermédiaire et de l'indisponibilité de celles-ci jusqu'à la date de l'Assemblée.

Toutefois, le Directoire aura toujours, s'il le juge convenable, la faculté d'abréger ces délais. Il aura aussi la faculté d'autoriser l'envoi par télétransmission à la société des formules de procuration et de vote par correspondance dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée se réunit de droit chaque année dans le courant du premier semestre, et, en outre, extraordinairement toutes les fois que le Directoire ou le Conseil de surveillance en reconnaissent l'utilité.

Les réunions ont lieu au siège social ou à tout autre endroit désigné par l'auteur de la convocation.

L'Assemblée Générale est convoquée et délibère dans les conditions fixées par la loi, chaque actionnaire ayant autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ayant droit au vote, sans autre limitation que celle pouvant résulter de la législation en vigueur.

- Conditions d'exercice du droit de vote

Le droit de vote attaché aux actions indivises est exercé par l'usufruitier tant en Assemblée Générale Extraordinaire qu'en Assemblée Générale Ordinaire. Il n'existe pas de droit de vote double.

- Seuils statutaires (article 15 des statuts)

Tout détenteur, direct ou indirect, agissant seul ou de concert, d'une fraction de capital ou des droits de vote de la société est tenu d'informer la Société dans le délai de quinze jours, à compter de la date de négociation, et ce indépendamment de la date du transfert effectif de la propriété des titres, chaque fois qu'un seuil correspondant à 1 % du capital ou des droits de vote est franchi dans l'un ou l'autre sens, y compris au-delà du seuil de 5 %.

En cas de non-respect de cette obligation complémentaire d'information, un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction de capital ou des droits de vote de la société au moins égale à 1 % pourront demander que les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée soient privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification. La demande est consignée au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

- Titres au Porteur Identifiés :

En application de l'article 15 des statuts la Société peut faire usage à tout moment des dispositions légales et réglementaires en vigueur permettant l'identification de ses actionnaires ainsi que du nombre de titres détenus par chacun d'eux.

3.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

3.2.0. MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS SOCIAUX (ARTICLE 8 DES STATUTS)

- Augmentation du capital social

Le capital social peut être augmenté, en une ou plusieurs fois, soit par voie d'apports en nature ou en numéraire, soit par incorporation de réserves, de primes ou de bénéfices, soit par conversion d'obligations en actions, ou échange d'obligations contre des actions, soit par compensation de créances liquides ou exigibles sur la Société ou par tout autre moyen prévu par la loi en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire prise dans les conditions fixées par les statuts. Toutefois, si l'augmentation de capital est réalisée par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, la décision est prise aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires. L'Assemblée Générale déterminera les modalités de l'opération d'augmentation de capital ; elle pourra également déléguer au Directoire, sans préjudice des pouvoirs du Conseil de Surveillance fixés par les statuts, les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser, en une ou plusieurs fois, ladite augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

En cas d'émission de nouvelles actions payables en numéraire, et sauf décision contraire de l'Assemblée Générale Extraordinaire délibérant dans les conditions prévues par la loi, les propriétaires d'actions antérieurement créées, ayant effectué les versements appelés, auront, eux ou leurs cessionnaires, un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles, dans la proportion du montant nominal des actions qu'ils possèdent. Ce droit de préférence sera porté à la connaissance des intéressés, conformément à la loi.

Un règlement arrêté par le Directoire, après autorisation du Conseil de Surveillance fixera les conditions, les délais et les formes dans lesquels le bénéfice des dispositions qui précèdent pourra être réclamé.

- Réduction du capital social

Le capital social pourra aussi être réduit par décision de l'Assemblée Générale sur proposition du Directoire ou du Conseil de Surveillance, dans les conditions prévues par la loi, soit par remboursement ou rachat en Bourse d'actions, soit par échange des actions anciennes contre des actions nouvelles d'un nombre équivalent ou moindre, ayant ou non le même nominal, avec ou sans soulte à payer ou à recevoir. L'Assemblée Générale pourra toujours obliger les actionnaires à céder ou à acheter des actions anciennes pour permettre l'échange d'actions anciennes contre des nouvelles, avec ou sans soulte à payer ou à recevoir, alors même que la réduction décidée ne serait pas consécutive à des pertes.

3.2.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social a été porté le 15 mai 2003 à 1 098 053 847 euros, divisé en 99 823 077 actions au nominal de 11 euros, toutes de même catégorie.

3.2.2. ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2003 a autorisé, pour une période de dix-huit mois, le Directoire, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- soit l'annulation des actions à des fins d'optimisation de ses fonds propres et du résultat net par action ,
- soit l'achat et la vente en fonction des situations du marché,
- soit l'attribution d'options d'achat d'actions à ses salariés ou à ceux de ses filiales , conformément aux dispositions de la dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2002,
- soit la vente de quelque manière que ce soit ou la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations financières ou d'acquisition .

L'Assemblée a fixé le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital social, soit 9 982 120 actions, le prix maximum d'achat à 200 euros par action et le prix minimum de vente à 130 euros par action.

Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'une note d'information sur laquelle la Commission des opérations de bourse a apposé le visa n° 03-165 en date du 17 mars 2003.

3.2.3. ANNULATION D'ACTIONNAIRES ET REDUCTION DU CAPITAL SUITE AU RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2003 a autorisé le Directoire à annuler, sur sa seule décision, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital de la Société, par période de vingt-quatre mois, les actions acquises dans la cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2003 et celles acquises dans le cadre des autorisations votées par les Assemblées Générales Mixtes du 30 avril 2002 et du 3 mai 2001 et à réduire le capital à due concurrence.

Cette autorisation est donnée pour une période de vingt-quatre mois à compter du jour de l'Assemblée.

3.2.4. CAPITAL AUTORISE MAIS NON EMIS, ENGAGEMENTS D'AUTORISATION DE CAPITAL

Le Conseil d'Administration a reçu de l'Assemblée Générale Mixte du 12 Mai 1999 l'autorisation pour cinq ans d'augmenter le capital en une ou plusieurs fois d'un montant maximum de deux milliards d'euros, primes comprises :

- soit par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes,

- soit par souscription en numéraire, réservée par préférence aux propriétaires des actions anciennes, ou aux cessionnaires de leurs droits, les autorisations correspondantes portant exclusivement sur des actions.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2002 a constaté la continuité de cette autorisation donnée au Conseil d'Administration au profit du Directoire.

Cette autorisation a été utilisée à concurrence de 93 639 029 euros à l'occasion d'une opération d'attribution d'actions gratuites décidée le 4 Mai 2000 , réalisée le 15 Juin 2000 pour 91 159 838 euros et le 19 juillet 2000 pour 2 479 191 euros correspondant à l'attribution majorée de 10% en application des statuts.

Elle a aussi été utilisée à concurrence de 122 859 539 euros à l'occasion d'une opération d'attribution d'actions gratuites décidée le 30 avril 2002 , réalisée le 17 Juin 2002 pour 122 859 539 euros et le 15 juillet 2002 pour 2 969 461 euros correspondant à l'attribution majorée de 10% en application des statuts.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2002, a autorisé, pour trente-huit mois , le Directoire à consentir, sous réserve de l'autorisation du Conseil de Surveillance, au bénéfice de membres du personnel et/ou de dirigeants et le Conseil de Surveillance à consentir au bénéfice de membres du Directoire des options donnant droit, dans le cadre des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce, à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital ou des options donnant droit à l'achat d'actions de L'Air Liquide acquises par la Société, le nombre total des options ainsi consenties ne pouvant donner droit à un nombre total d'actions supérieur à 3 % du capital de la Société au jour de l'attribution des options par le Directoire ou le Conseil de surveillance .

Le prix de souscription ou d'achat des actions ne sera pas inférieur à la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, arrondie à l'euro inférieur.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2002 a également autorisé le Directoire , pour cinq ans, d'augmenter, sous réserve de l'autorisation du Conseil de Surveillance, le capital social, en une ou plusieurs opérations, d'un montant maximum de 150 millions d'euros, primes comprises, par émission d'actions au nominal de 11 euros destinées à être souscrites, dans le cadre des articles L 443-1 et suivants du Code du travail relatifs aux plans d'Epargne Entreprise et de l'article L 225-138 du Code de commerce, par les salariés de la société et de certaines de ses filiales, au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, ces salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté, le nombre des actions nouvelles à émettre ne devant pas dépasser 1.000.000.

Le prix de souscription ne pourra être ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant la décision du Directoire fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20% à cette moyenne.

Cette autorisation n'a pas été utilisée .

3.2.5. TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Mixte du 4 Mai 2000 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de cinq ans, à procéder en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant maximum de quatre milliards d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2002 a constaté la continuité de cette autorisation donnée au Conseil d'Administration au profit du Directoire.

Cette autorisation a été utilisée à hauteur de 200 millions d'euros en 2001, 300 millions d'euros en 2002 et 300 millions d'euros en 2003.

3.2.6. AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

- Obligations convertibles

Le Conseil d'Administration a reçu de l'Assemblée Générale Mixte du 12 Mai 1999 l'autorisation pour cinq ans de procéder, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission, soit en euros, soit en monnaies étrangères, soit en unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, d'obligations convertibles en actions pour un montant maximum de un milliard cinq cent millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription pour les actionnaires. Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2002 a constaté la continuité de cette autorisation donnée au Conseil d'Administration au profit du Directoire.

- Options de souscription d'actions

Les options accordées au cours des dix dernières années figurent en pages 82, 105 et 106 du Rapport Annuel 2002 qui fait partie du document de référence.

3.2.7 TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL

Date de l'émission	Nombre d'actions créées	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Primes d'émission et réserves	Montant du capital en francs	Nombre d'actions cumulé
21-janv-98	38 118	Levée d'options de souscription d'actions	2 668 260 F	17 430 527 F	5 120 923 150 F	73 156 045
14-mai-98	27 152	Levée d'options de souscription d'actions	1 900 640 F	12 831 193 F	5 122 823 790 F	73 183 197
	9 147 899	Attribution d'actions gratuites (1 pour 8) le 15 juin 1998	640 352 930 F	-640 352 930 F	5 763 176 720 F	82 331 096
06-juil-98	266 520	Attribution d'actions gratuites (1 pour 8) Prime de fidélité	18 656 400 F	-18 656 400 F	5 781 833 120 F	82 597 616
09-déc-98	298 825	Augmentation de capital réservée aux salariés	20 917 750 F	185 271 500 F	5 802 750 870 F	82 896 441
20-janv-99	34 557	Levée d'options de souscription d'actions	2 418 990 F	16 561 870 F	5 805 169 860 F	82 930 998
					Montant du capital en euros	
12-mai-99		Conversion du capital en euros (nominal 11 €)		-27 248 538	912 240 978	82 930 998
28-juin-99	-500 000	Annulation de 500 000 actions acquises	-5 500 000	-63 311 513	906 740 978	82 430 998
29-févr-00	437 171	Levée d'options de souscription d'actions	4 808 881	30 292 847	911 549 859	82 868 169
04-mai-00	4 419	Levée d'options de souscription d'actions	48 609	227 878	911 598 468	82 872 588
	8 287 258	Attribution d'actions gratuites (1 pour 10) le 15 juin 2000	91 159 838	-91 159 838	1 002 758 306	91 159 846
19-juil-00	225 381	Attribution d'actions gratuites (1 pour 10) Prime de fidélité	2 479 191	-2 479 191	1 005 237 497	91 385 227
01-mars-01	58 341	Levée d'options de souscription d'actions	641 751	3 722 286	1 005 879 248	91 443 568
01-mars-01	-575 529	Annulation de 575 529 actions acquises	-6 330 819	-69 943 267	999 548 429	90 868 039
04-avr-01	-424 471	Annulation de 424 471 actions acquises	-4 669 181	-51 235 439	994 879 248	90 443 568
29-déc-01	300 823	Augmentation de capital réservée aux salariés	3 309 053	36 700 406	998 188 301	90 744 391

Date de l'émission	Nombre d'actions créées	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Primes d'émission et réserves	Montant du capital en euros	Nombre d'actions cumulé
18-janv-02	82 502	Levée d'options de souscription d'actions	907 522	5 392 170	999 095 823	90 826 893
25-fév-02	-1 500 000	Annulation de 1 500 000 actions acquises	- 16 500 000	- 208 682 216	982 595 823	89 326 893
30-avr-02	25 499	Levée d'options de souscription d'actions	280 489	1 589 828	982 876 312	89 352 392
	11 169 049	Attribution d'actions gratuites (1 pour 8) le 17 juin 2002	122 859 539	- 122 859 539	1 105 735 851	100 521 441
15-juil-02	269 951	Attribution d'actions gratuites (1 pour 8) Prime de fidélité	2 969 461	- 2 969 461	1 108 705 312	100 791 392
10-janv-03	27 049	Levée d'options de souscription d'actions	297 539	1 615 735	1 109 002 851	100 818 441
25-fev-03	2 768	Levée d'options de souscription d'actions	30 448	157 084	1 109 033 299	100 821 209
25-fev-03	- 1 000 000	Annulation de 1 000 000 actions acquises	- 11 000 000	- 123 464 901	1 098 033 299	99 821 209
15-mai-03	1 868	Fusion avec COFIGAZ	20 548	110 949	1 098 053 847	99 823 077

* Depuis 1996, chaque opération d'attribution d'actions gratuites entraîne deux augmentations de capital :

La première correspond aux actions nouvelles attribuées à l'ensemble des actions existantes. Elle est réalisée le jour de la décision prise par le Directoire, autorisé par le Conseil de Surveillance, de procéder à l'opération.

La seconde correspond aux actions nouvelles attribuées au titre de la prime de fidélité aux seules actions inscrites sous forme nominative depuis plus de deux ans sans interruption. Elle est réalisée le jour de la constatation par le Président de la réalisation définitive de l'opération.

3.3 REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

3.3.0. ACTIONNARIAT DE L'AIR LIQUIDE S.A. AU 31 DECEMBRE 2002

- Il n'existe pas de droits de vote double et le pourcentage des droits de vote est très voisin du pourcentage du capital détenu. L'écart dépend seulement du nombre des actions détenues en propre par la Société directement ou indirectement qui n'ont pas le droit de vote.
- le nombre de droits de vote au 31 décembre 2002* était de 99 061 970, égal au nombre des actions constituant le capital, soit 100 818 441 actions, déduction faite des actions détenues par la Société directement : 1 729 530 et indirectement: 26 941.
- le nombre d'actionnaires était de 350 000 environ.
- à la connaissance de la Société, il n'existait pas de pacte d'actionnaires ou d'action de concert.
- aucun actionnaire ne détenait 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.
- les actionnaires connus de la Société et détenant plus de 1 % du capital étaient au nombre de 2. Ils détenaient ensemble 3,3 % du capital social et 3,3 des droits de vote. Il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (2,1% du capital) et de CNP Assurances (1,2%) .
- le pourcentage du capital détenu par les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire était de 0,07 %.
- le pourcentage du capital détenu par le personnel directement ou par l'intermédiaire d'organismes de placement spécialisés était de 1,03 %.

* NOTA: le nombre de droits de vote à l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2003 était de 98 840 766, égal au nombre des actions constituant le capital, soit 99 855 437 actions, comprenant 34 228 actions émises depuis la séance du Directoire du 25 février 2003 à la suite de levées d'options de souscription d'actions et déduction faite des actions détenues par la Société directement: 987 730 et indirectement: 26 941.

3.3.1. MODIFICATIONS DANS LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES

	Janvier 2001(%)	Janvier 2002(%)	Janvier 2003(%)
Actionnaires individuels	45,4	41,7	39,9
CDC	2,9	2,6	2,1
Autres Institutionnels Français	20,7	18,1	19,2
Institutionnels Etrangers	29,3	34,9	37,1
Actions détenues en propre (direct et indirect)	1,7	2,7	1,7

Au cours de l'année 2002, la part détenue par les investisseurs institutionnels étrangers a continué à progresser mais à un rythme moindre qu'au cours des années 2000 et 2001.

3.3.2. PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES EXERÇANT OU POUVANT EXERCER UN CONTROLE SUR LA SOCIETE

Néant.

3.4 MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE

3.4.1. PLACE DE COTATION

L'action de L'Air Liquide est uniquement cotée à Paris sur le premier Marché sous le code Euroclear 12 007 (code ISIN FR0000120073 à partir de juillet 2003) et elle est éligible au Service de Règlement Différé.

3.4.2. AUTRES TITRES COTES DES FILIALES CONSOLIDEES DE L'AIR LIQUIDE

- Société d'Oxygène et d'Acétylène d'Extrême-Orient, cotée à Paris sous le code Euroclear 3 117 (code ISIN FR0000031171)
- Séchilienne-Sidec, cotée à Paris sous le code Euroclear 6 040 (Code ISIN FR0000060402)

3.4.3. DONNEES BOURSIERES (EN EUROS)

HISTORIQUE DES COURS SUR LES 18 DERNIERS MOIS

Cours ajustés pour tenir compte de l'attribution d'une action gratuite pour huit actions détenues réalisée le 17 juin 2002 .

Mois	Nombre de titres échangés durant le mois	Dernier cours du mois	Plus haut cours du mois	Plus bas cours du mois
Nov-01	9 414 048	140,89	145,78	131,73
déc-01	4 453 130	139,91	143,82	133,96
janv-02	6 668 647	140,89	144,36	133,16
févr-02	7 204 684	145,16	146,67	136,98
mars-02	6 763 249	149,51	152,36	144,00
avr-02	8 590 517	152,71	154,67	146,40
mai-02	10 460 819	150,58	153,34	143,65
juin-02	9 855 188	155,80	155,80	141,51
juil-02	11 954 825	143,20	160,00	121,60
août-02	9 689 578	141,30	149,00	124,10
sept-02	9 080 801	125,00	141,20	111,60
oct-02	11 450 827	129,40	146,80	120,20
nov-02	8 598 334	135,10	138,10	123,80
déc-02	7 100 225	125,70	136,90	120,60
janv-03	9 090 137	116,70	132,40	105,00
févr-03	9 358 444	119,10	120,80	110,10
mars-03	10 283 509	121,50	131,80	108,00
avr-03	9 427 621	135,70	138,30	121,60
mai-03	11 650 855	129,80	137,70	121,90

COURS DE BOURSE ET VOLUME DES TRANSACTIONS

Exercice	moyennes quotidiennes		cours le plus haut de l'année (ajusté)	cours le plus bas de l'année (ajusté)	dernier cours de l'année
	en nombre de titres	en capitaux (milliers d'euros)			
1998	173 151	25 675	135,56	92,86	126,27
1999	198 262	28 944	137,94	103,84	134,30
2000	227 598	32 807	144,65	104,40	141,24
2001	335 843	52 570	157,33	115,64	139,91
2002	421 246	62 170	160,00	111,60	125,70
2003*	478 949	59 385	138,30	105,00	129,80

* (à fin mai)

3.5 DIVIDENDES

(en euros)

Exercice	Mise en paiement	Dividende Net(1)	Avoir fiscal	Revenu global	Nombre d'actions	Distribution
1998	19/05/1999	2,4	1,2	3,6	82 921 825	199 012 380
		dividende majoré (2) 0,24	0,12	0,36	25 539 055	6 129 373
						205 141 753
1999	11/05/2000	2,6	1,3	3,9	82 862 583	215 442 716
		dividende majoré (2) 0,26	0,13	0,39	24 087 590	6 262 773
						221 705 489
2000	10/05/2001	3	1,5	4,5	91 429 644	274 288 932
		dividende majoré (2) 0,3	0,15	0,45	24 944 295	7 483 289
						281 772 221
2001	7/05/2002	3,2	1,6	4,8	90 821 483	290 628 746
		dividende majoré (2) 0,32	0,16	0,48	23 315 671	7 461 015
						298 089 761
2002	21/05/2003	3,2	1,6	4,8	100 818 441	322 619 011
		dividende majoré (2) 0,32	0,16	0,48	24 489 228	7 836 553
						330 455 564

(1) Dividende ordinaire versé à toutes les actions

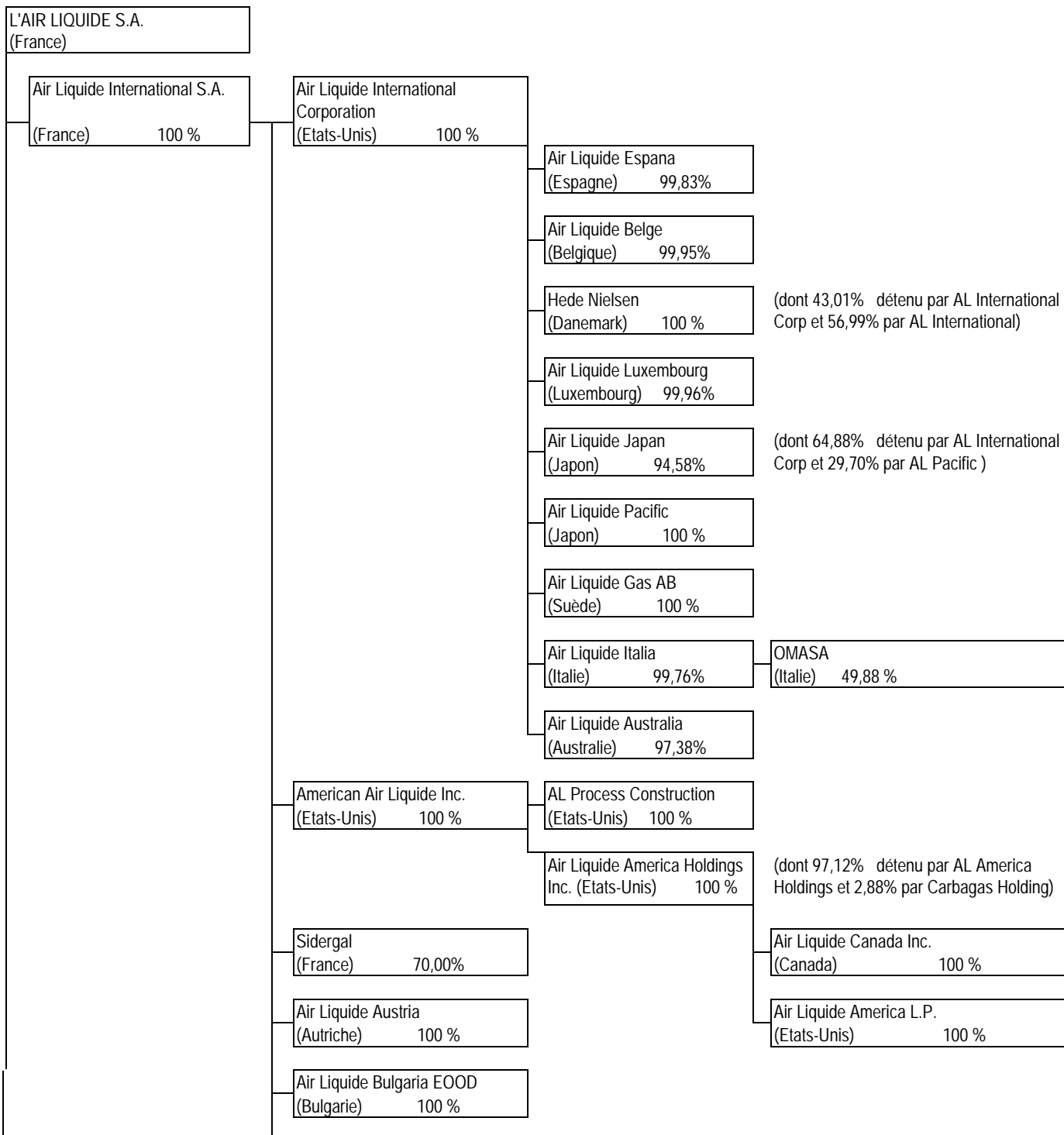
(2) Dividende majoré versé aux seules actions inscrites au nominatif depuis 2 ans sans interruption

Le dividende de l'exercice 2002 représente 47 % du résultat net du Groupe. Au cours des dix dernières années, la distribution a représenté 40,5 % du résultat en moyenne

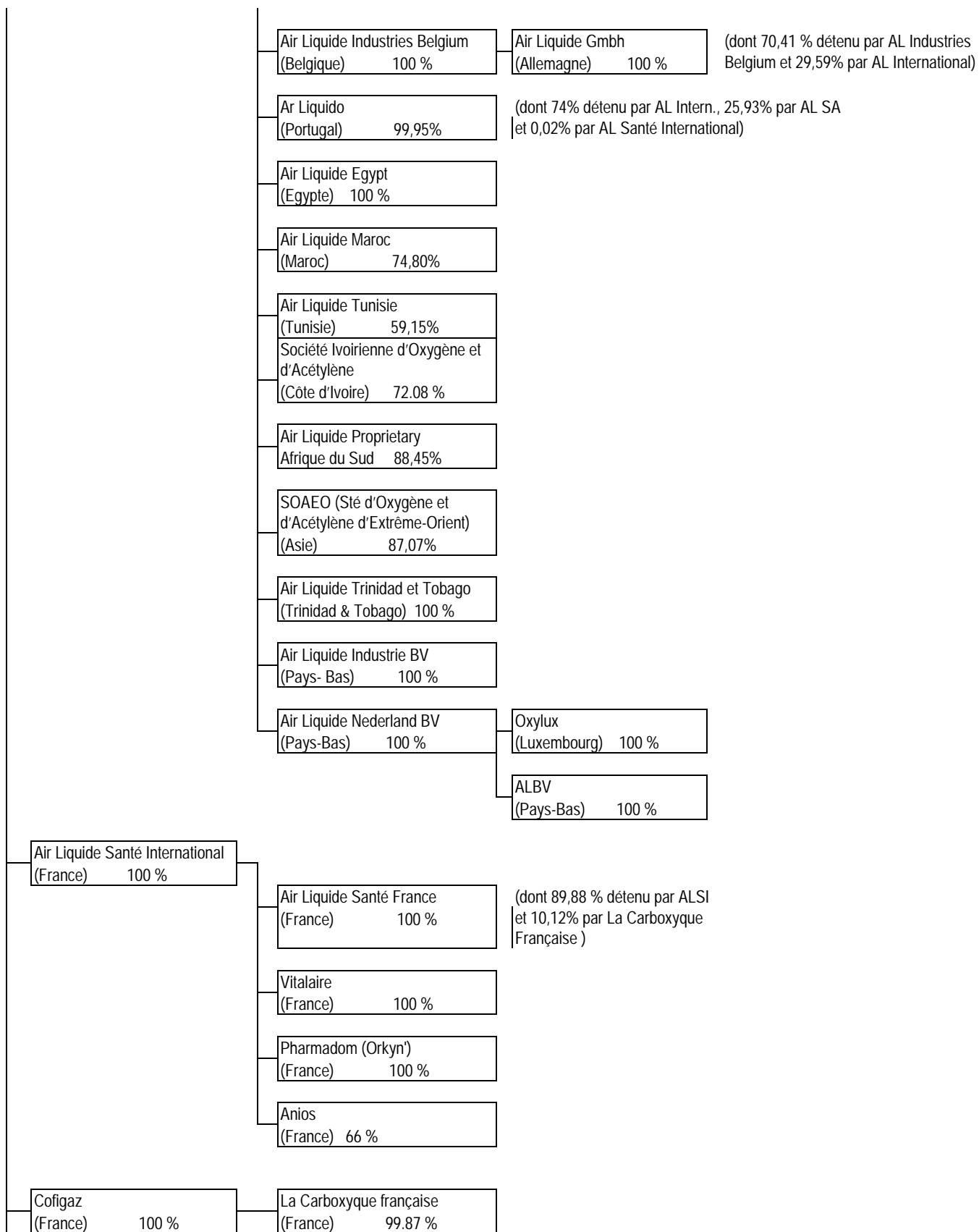
4 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'AIR LIQUIDE S.A. ET DE SON GROUPE

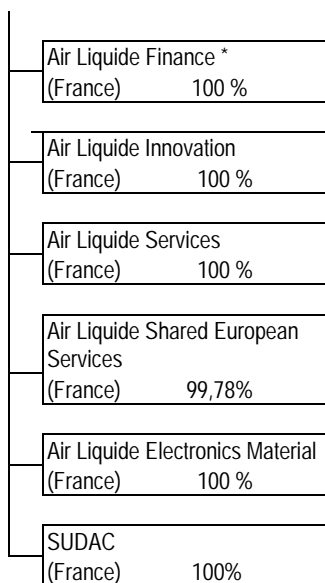
4.1 PRESENTATION DES ACTIVITES PRINCIPALES DU GROUPE

LISTE DES PRINCIPALES FILIALES DANS LES ACTIVITES GAZ INDUSTRIELS ET MEDICAUX



Air Liquide Ipari Gaztermelo Kft (Hongrie) 100 %		
Air Liquide Hellas (Grèce) 98,73%		
Air Liquide Korea Services (Corée) 97,29%		(dont 50% détenu par AL Inter. et 47,29% par AL Japan)
Air Liquide Brasil (Brésil) 100 %		(dont 99,47% détenu par AL Inter. et 0,53% par AL Argentina)
Sociedade Brasileira AirLiquido Ltda (Brésil) 100 %		
Air Liquide Shanghai (Chine) 99,50%		(dont 90,77% détenu par AL Inter. et 8,73% par AL Japan)
Air Liquide Tianjin (Chine) 80 %		
AL Asia Pte (Singapour) 100 %	AL Shanghai International Trading (Chine) 100 %	
Air Liquide Far Eastern (Taiwan) 63,26 %		(dont 32,83% détenu par AL Inter. et 30,43% par AL Japan)
Air Liquide Polska (Pologne) 100 %		
Air Liquide Katowice SP (Pologne) 79,24%		
Air Liquide Chile SA (Chili) 100 %		
Air Liquide Uruguay (Uruguay) 93,70%		
Sociedad Argentina de Aire Liquido S.A. (Argentine) 99,89 %		
Air Liquide Argentina (Argentine) 100 %		
Air Liquide India Holding (Inde) 100 %		
Carba Holding (Suisse) 100 %	Carbagas (Suisse) 70,00%	(dont 40 % détenu par Carba Holding et 30% par AL International)
Polargas (Finlande) 69,88%		





* Air Liquide Finance assure le financement et la gestion des risques de taux et de trésorerie du Groupe

% = pourcentage d'intérêts

NB : Seules les participations directes majoritaires ont été représentées sur cet organigramme, en revanche les pourcentages d'intérêts mentionnés correspondent à des participations directes et indirectes

4.1.0. HISTORIQUE

Fondée en 1902 pour exploiter les brevets et inventions de Georges Claude, la société L'Air Liquide, dont les premières implantations à l'étranger remontent à 1906, constitue actuellement, avec l'ensemble de ses filiales et participations, le premier groupe mondial dans le domaine des gaz industriels, de leurs applications, des équipements et techniques connexes.

Le groupe Air Liquide est présent dans 65 pays et emploie environ 30 800 personnes. Son implantation mondiale est bien équilibrée par zone géographique, la France représentant 24% du chiffre d'affaires, l'Europe hors France 31%, l'Amérique 30%, l'Asie Pacifique 13% et l'Afrique 2%.

La liste des sociétés consolidées et les pourcentages d'intérêts détenus par le Groupe sont donnés dans le Rapport Annuel 2002 (pages 108 à 110).

La société L'Air Liquide dispose de la propriété intellectuelle des résultats des centres de recherche du Groupe situés en France, aux Etats-Unis et au Japon. Elle met à la disposition de ses filiales ses brevets et son savoir-faire par des contrats de redevance brevets et d'assistance technique. Ces contrats ont été conclus aux conditions normales du marché, conformément aux règles OCDE sur les prix de transfert. Les filiales du Groupe utilisent les marques Air Liquide dans le cadre d'accords sur l'utilisation du nom et des marques.

En 1995, le Groupe a redéfini sa stratégie en s'appuyant sur quatre tendances fortes de l'environnement économique : fort taux de croissance des services (externalisation des besoins), mondialisation, expansion des technologies de l'information, accélération du changement technologique dans tous les domaines.

A partir de ses atouts de présence mondiale et sa grande couverture de nombreux clients dans le monde, le Groupe a élargi son offre de produits en fournissant de l'hydrogène, des gaz de synthèse, de la vapeur, de l'énergie et développé des services à haute valeur ajoutée à ses clients de l'industrie et de la santé avec un recours accru aux technologies de l'information.

Le Groupe a mis en place des équipes internationales dédiées à chaque grand marché, notamment la Chimie, les Métaux, le Pétrole et Gaz Naturel, l'Electronique, réunissant toutes les compétences nécessaires pour accompagner les grands clients mondiaux et des équipes locales organisées en 250 régions environ, pour servir les clients nationaux et locaux. Pour le marché de la santé, une organisation autonome, filialisée, a été créée avec des équipes spécialisées pour servir les clients des métiers de la santé.

A partir d'un leadership technologique sans cesse renouvelé dans les gaz industriels et médicaux, et dans le respect de l'environnement et des personnes dans le monde, le groupe Air Liquide s'engage à apporter des solutions innovantes, produits et services, créatrices de progrès et de valeur pour les clients de l'industrie et de la santé comme pour les salariés et les actionnaires .

4.1.1. PRINCIPALES ACTIVITES

GAZ ET SERVICES POUR L'INDUSTRIE ET LA SANTE

Présentation pages 24 à 43 et 69 à 72 du Rapport Annuel 2002

Activités liées aux gaz

Présentation pages 45 et 72 du Rapport Annuel 2002

Concurrence

Les principaux concurrents d'Air Liquide dans le domaine des gaz industriels sont le groupe anglais BOC, puis les groupes américains Praxair et Air Products, le groupe allemand Linde qui a racheté en 1999 le groupe suédois AGA et deux groupes de taille plus réduite : Messer Griesheim (Allemagne) et Nippon Sanso (Japon).

Principaux établissements

La majorité des gaz industriels et médicaux est produite à proximité des clients et les équipes sont localisées dans des établissements à effectif réduit. Seuls deux établissements en Région Parisienne où sont basées les équipes du siège social et de l'ingénierie atteignent un effectif de 500 personnes.

4.1.2. DONNEES CHIFFREES SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

Ces informations sont données dans le Rapport Annuel 2002 (pages 67 et de 89 à 95).

4.1.3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES PAR ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Ces informations sont données dans le Rapport Annuel 2002 (pages 68 et de 96 à 98).

4.2 **DEPENDANCE EVENTUELLE DE L'AIR LIQUIDE A L'EGARD DE BREVETS ET DE LICENCES, DE CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT INDUSTRIELS, COMMERCIAUX, OU FINANCIERS, OU DE PROCEDES NOUVEAUX DE FABRICATION.**

A ce jour, l'activité globale du groupe Air Liquide n'est pas dépendante de brevets de tiers, pas plus que de contrats d'approvisionnements, industriels, commerciaux ou financiers, ou de procédés nouveaux de fabrication.

Il n'existe pas de concentration du risque clients pour le Groupe en raison du nombre important d'entreprises servies (plus d'un million de clients dans le monde), de leur grande diversité relevant de multiples secteurs, et de leur large dispersion géographique.

4.3 **FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

La Société n'a actuellement connaissance d'aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter ou d'avoir affecté dans un passé récent substantiellement son patrimoine, sa situation financière, ses activités, ses résultats ou ceux de son Groupe.

4.4 **EFFECTIFS**

4.4.0. EFFECTIFS MOYENS ET LEUR EVOLUTION AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	2000	2001	2002
Effectifs totaux	30 300	30 800	30 800

4.4.1. REPARTITION PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

	2000	2001	2002
France	31 %	32 %	32 %
Europe	29 %	29 %	29 %
Amérique	27 %	26 %	24 %
Asie/Pacifique	10 %	10 %	11 %
Afrique	3 %	3 %	4 %

Groupe international, Air Liquide bénéficie d'équipes multiculturelles et multicom pétentes dans une organisation qui privilégie autonomie et prise de décision.

La politique des Ressources Humaines est décrite dans le Rapport Annuel 2002 (pages 53 à 57)

4.4.2. BILAN SOCIAL

L'Air Liquide SA ainsi que ses filiales françaises qui y sont tenues en application de la loi (Air Liquide Santé, SAF et SCS) établissent un bilan social soumis à l'approbation de leurs Comités Centraux d'Entreprise respectifs.

Le bilan social est adressé à tout membre du personnel qui en fait la demande et en outre celui de L'Air Liquide SA, société cotée à la Bourse de Paris est mis à la disposition des actionnaires dans les mêmes conditions que les autres documents et renseignements auxquels ils ont droit.

Les principaux éléments sociaux concernant L'Air Liquide S.A. figurent en page 115 du Rapport Annuel 2002.

4.5 POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

4.5.0. RECHERCHE ET INNOVATION

Présentation pages 59 à 63 du Rapport Annuel 2002 et évolution des frais de recherche et d'innovation du Groupe en 2000, 2001 et 2002 donnée à la note 2 de la page 90.

4.5.1. INVESTISSEMENTS PRINCIPAUX

Les investissements principaux des cinq dernières années et leur répartition par zone géographique sont donnés en page 73 du Rapport Annuel 2002.

4.7 RISQUES DE L'EMETTEUR

4.7.1. RISQUES FINANCIERS

La politique de gestion des risques financiers est décrite en pages 74 et 75 du Rapport Annuel 2002.

La répartition par devise de l'endettement net, la répartition de la dette en taux fixe et variable et le détail des instruments financiers sont indiqués de la page 76 à la page 79 du Rapport Annuel 2002 .

4.7.2. RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

La politique de gestion des risques industriels et environnementaux est décrite de la page 47 à 51 du Rapport Annuel 2002.

Les biens sont couverts par des polices d'assurances de dommages souscrites localement par les filiales. La quasi totalité de ces polices est regroupée dans un Programme International géré par le service « assurances » de la Société .

Les pertes d'exploitation sont assurées, après analyse et évaluation du risque, pour la plupart des sites de production, dans ces mêmes polices.

La responsabilité civile est couverte par des polices locales souscrites par les filiales. Le Groupe dispose d'une police ombrelle, gérée par le service « assurances » de la Société, qui couvre à la fois la Société et les filiales en excédent de leur propre couverture locale, hors zone Amérique du Nord qui est couverte par une police souscrite aux Etats-Unis pour un montant plus important.

5 - PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

5.1 COMPTES CONSOLIDES

Rapport Annuel 2002 de la page 85 à 113.

5.2 BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES DE L'AIR LIQUIDE S.A.

Comptes Sociaux 2002

5.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RESEAU

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau comptabilisés par le Groupe en 2002 figurent en page 83 du Rapport annuel 2002

6 - ORGANES D'ADMINISTRATION , DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.1.0. COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION , DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Présentation en pages 10 et 11 du Rapport Annuel 2002.

DIRECTOIRE

Présentation en page 14 du Rapport Annuel 2002.

COMITE EXECUTIF

Présentation en page 15 du Rapport Annuel 2002.

6.1.1. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION , DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Présentation en pages 8 et 9 du Rapport Annuel 2002.

6.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE L'AIR LIQUIDE S.A. ET DE SON GROUPE

6.2.0. REMUNERATIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION , DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2003 a fixé à 0,55 million d'euros le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance. La règle de répartition des jetons de présence est la même pour tous les membres du Conseil. Elle compte une part fixe annuelle, représentant environ la moitié du montant, et une part variable liée à la présence effective à chacune des réunions.

Le montant des jetons de présence et autres rémunérations versés en 2002 aux membres du Conseil de Surveillance est présenté en page 84 du Rapport Annuel 2002.

Les rémunérations des mandataires sociaux de L'Air Liquide S.A sont indiquées en page 84 du Rapport Annuel 2002.

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction sont indiquées en page 84 et dans la note L des comptes consolidés (page 105 du Rapport Annuel 2002).

6.2.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS

Les options consenties à chaque mandataire social sont indiquées en page 84 du Rapport Annuel 2002 et dans le Rapport spécial du Directoire sur les options consenties et levées durant l'exercice 2002 en page 32 des Comptes Sociaux 2002

6.2.2. INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS CONCLUES ENTRE LA SOCIETE ET SES DIRIGEANTS

Le Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées figure de la page 23 à la page 24 des Comptes Sociaux 2002.

6.3 MENTION DES SCHEMAS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION

6.3.1. CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION

Le montant de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été déterminé selon les modalités de l'accord conclu le 13 juin 2000 . La participation globale comprend la participation légale et un intéressement calculé pour une partie d'après les résultats de l'entreprise et pour une autre partie d'après les performances de l'unité de travail.

En milliers d'euros	2000	2001	2002*
Participation légale	1 747	1 690	2 000
Intéressement	6 275	6 769	6 500
Intéressement d'unité de travail	1 868	3 240	4 099
total	9 889	11 699	12 599

(*) 2002 : estimations provisoires

6.3.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS

Le Rapport spécial du Directoire sur les options de souscription d'actions consenties et levées durant l'année 2002 figure en page 32 des Comptes Sociaux 2002

7 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les informations financières les plus récentes qui concernent le chiffre d'affaires du 1er trimestre 2003 ont fait l'objet d'un communiqué de presse, le 29 avril 2003.

7.1 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE DU 1^{ER} TRIMESTRE 2003

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre de l'année 2003 s'élève à 2 111 millions d'euros en croissance de +8,8%. Il intègre la première consolidation de Japan Air Gases, filiale récemment créée avec BOC au Japon. Hors change, gaz naturel et effet périmètre de la consolidation du Japon, le chiffre d'affaires affiche une croissance globale de +6,1% sur le trimestre, avec une croissance organique de +4,9%, à laquelle s'ajoute une croissance externe de +1,2% liée aux acquisitions.

Cette performance traduit la solidité des fondamentaux du groupe Air Liquide dans un contexte économique incertain.

Sur le 1^{er} trimestre, par rapport à la même période en 2002, les activités, les services et les zones géographiques progressent tous, à des rythmes différents selon les marchés.

Au-delà de la comparaison des chiffres publiés, les informations financières sont fournies à données comparables, hors change, gaz naturel et périmètre. Les gaz industriels et médicaux ne s'exportant pas, l'impact des variations monétaires sur les niveaux d'activité et de résultat est limité à la conversion des états financiers de nos filiales étrangères en euros. Par ailleurs, les variations de coût du gaz naturel sont répercutées à nos clients à travers des clauses d'indexation.

1^{er} trimestre 2003 :

<i>en millions d'euros</i>	2002	2003	Variation publiée	A données comparables
Grande Industrie	449,7	539,8	+20,0%	+7,0%
Electronique	171,4	203,2	+18,6%	+15,9%
Clients Industriels	794,4	829,9	+4,5%	+1,2%
Santé	288,8	290,3	+0,5%	+3,8%
Total Gaz et Services	1 704,3	1 863,2	+9,3%	+4,6%
Activités associées	235,0	247,5	+5,3%	+7,1%
TOTAL	1 939,3	2 110,7	+8,8%	+4,9%

Au 31 mars 2003, le chiffre d'affaires consolidé tient compte des éléments suivants :

2003/2002	Variation publiée	dont effet change	dont effet gaz naturel	dont effet périmètre	Variation à données comparables
1 ^{er} trimestre	+8,8%	-8,0%	+5,7%	+6,2%	+4,9%

- L'effet de change, lié à la conversion des états financiers de nos filiales étrangères en euros, est négatif au 1^{er} trimestre de -8,0% et représente 153 millions d'euros en valeur. Il est principalement dû au maintien de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain depuis le deuxième semestre 2002. Les autres effets, beaucoup plus faibles, sont dus à la dépréciation du dollar canadien et du yen.
- Un effet positif de +5,7% lié à la hausse des cours du gaz naturel, soit 111 millions d'euros hors change. La tendance à la hausse des cours du gaz naturel, enregistrée au 4^{ème} trimestre 2002, s'est accélérée au cours des trois premiers mois de l'année, principalement en Amérique du Nord. Cette hausse du gaz naturel, qui fait l'objet de clauses contractuelles d'indexation, est accentuée par l'effet de comparaison avec le 1^{er} trimestre 2002.

- Un fort effet périmètre, positif de +6,2%, soit 119 millions d'euros. Il est dû tout d'abord (+5%) à la consolidation par intégration globale, dès le 1^{er} janvier 2003, de Japan Air Gases, société nouvellement créée avec BOC au Japon et détenue à 55% par Air Liquide. Le rachat des actifs de Messer en Egypte, au Canada, à Trinidad et Tobago et l'acquisition d'Intega en Allemagne complètent ensuite cet effet (+1,2%), conséquence directe de notre stratégie de croissance externe ciblée.

1- GAZ ET SERVICES

Sur le 1^{er} trimestre, le chiffre d'affaires Gaz et Services est en hausse de +4,6%, à données comparables. La tendance positive enregistrée au cours du 2^{ème} semestre 2002 s'est donc poursuivie en début d'année.

2003/2002	Variation publiée	dont effet change	dont effet gaz naturel	dont effet périmètre	Variation à données comparables
1 ^{er} trimestre	+9,3%	-8,7%	+6,6%	+6,8%	+4,6%

Par activité

- L'activité **Grande Industrie** enregistre une croissance à données comparables de +7,0% sur le 1^{er} trimestre. Toutes les lignes de produits sont en progression, principalement tirées par les gaz de l'air notamment en Europe du Nord et en Asie. Les volumes d'hydrogène maintiennent leur rythme de croissance particulièrement en Asie, en Europe et aux Etats-Unis. Au total, dans la continuité du 4^{ème} trimestre 2002, les marchés de la chimie et des métaux enregistrent de bonnes progressions. Les ventes d'énergie sont en légère croissance sur le trimestre avec une stabilisation des quantités d'électricité auto-consommée aux Etats-Unis (« wheeling »).
- L'**Electronique** enregistre une croissance à données comparables de +15,9% sur le 1^{er} trimestre. Hors équipements, cette progression aurait été de +14,7%. Les gaz vecteurs maintiennent leur croissance régulière. Les gaz spéciaux, davantage liés à la production des semi-conducteurs, montrent des signes de reprise et progressent sensiblement sur le trimestre. Les facturations d'équipements sont à des niveaux élevés en Europe et les services enregistrent une croissance à deux chiffres. Après l'amélioration progressive de cette activité en 2002, cette bonne performance de l'Electronique permet au Groupe de se maintenir à des niveaux élevés de ventes mais ne traduit pas encore une reprise des investissements dans l'industrie des semi-conducteurs.
- A données comparables, l'activité **Clients Industriels** est en progression de +1,2% sur le 1^{er} trimestre. Les volumes de gaz liquides sont positifs. Les volumes de gaz conditionnés sont stables ou en légère décroissance compensée par un environnement prix favorable. Les unités « on-site » poursuivent leur croissance, à un rythme toutefois plus modéré. Les services enregistrent une progression à deux chiffres. Les installations et matériels sont en baisse. Globalement, l'Europe (hors France) enregistre les meilleures performances ainsi que l'Asie (hors Japon). Cette activité, plus directement liée au contexte économique, progresse grâce aux applications nouvelles et aux services proposés aux clients.
- Les ventes dans la **Santé** enregistrent une croissance à données comparables de +3,8%, qui reste soutenue pour les soins à domicile et pour l'hygiène dans la plus grande partie de nos géographies. Les gaz et les services pour les hôpitaux enregistrent de meilleures performances en France et en Europe, grâce notamment au développement des gaz thérapeutiques lancés en 2002. Dans les soins à domicile, la croissance provient essentiellement des pays européens et du Canada. Les Etats-Unis affichent un chiffre d'affaires en baisse suite à la décision d'enregistrer les revenus seulement lors des encaissements. L'Espagne connaît une croissance ralentie, le marché étant entré dans une période de renouvellement des contrats. Les produits et services d'hygiène poursuivent leur développement. Au cours du 1^{er} trimestre, Air Liquide a acquis les 50% qu'il ne détenait pas encore dans Omasa, spécialiste des produits et services de stérilisation en Italie.

Les **Services**, hors énergie, progressent de +8% hors change au 1^{er} trimestre grâce à la poursuite de notre stratégie de développement et d'acquisitions. Au 31 mars 2003, le poids des services dans le chiffre d'affaires Gaz et Services s'établit à 19,3%.

Par zone géographique

- En **France**, à données comparables, l'activité est en hausse de +6,3% sur le 1^{er} trimestre. La Grande Industrie bénéficie d'une hausse des volumes, notamment dans la sidérurgie. L'Electronique est en progression sensible compte tenu de ventes récurrentes de gaz et de facturations importantes pour des projets 300 mm. La Santé poursuit sa croissance régulière et les activités Clients Industriels sont en légère hausse grâce à la progression des services.
- En **Europe** (hors France), le chiffre d'affaires est en hausse de +5,7% sur le trimestre à données comparables. L'effet de périmètre (+1%) comprend l'acquisition d'Intega en Allemagne. La montée en puissance des grands contrats, notamment en Europe du Nord, contribue à la bonne performance de la Grande Industrie. La Santé poursuit sa croissance régulière et les ventes aux Clients Industriels sont globalement stables avec une bonne performance de l'Allemagne.
- En zone **Amériques**, les ventes du 1^{er} trimestre enregistrent une hausse de +2,1% à données comparables. La Grande Industrie est tirée notamment par les volumes dans la chimie et les métaux sur l'ensemble de la zone, y compris aux Etats-Unis, et a récupéré un bon niveau d'activité. Les Etats-Unis enregistrent une forte progression en Electronique tandis que les Clients Industriels, affectés par une conjoncture difficile, connaissent un certain ralentissement. Le Canada et l'Argentine enregistrent, dans cette zone, de meilleures performances .
- En **Asie-Pacifique**, l'activité fait apparaître une croissance à données comparables de +6,2% sur le trimestre. La Grande Industrie enregistre une bonne performance grâce à la montée en puissance de grands contrats en Corée et en Thaïlande. L'Electronique progresse au Japon. Les Clients Industriels se développent en Australie et en Chine. Au total, sur les mêmes bases et hors Japon, cette zone croît à deux chiffres.
- **JAG (Japan Air Gases)**
Consolidée depuis le 1^{er} janvier 2003, JAG est détenue à 55% par Air Liquide et à 45% par BOC. Cette consolidation contribue à hauteur de 96,6 millions d'euros soit 5% du chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre avec un impact très positif notamment sur les activités Electronique et Clients Industriels au Japon.

2 - ACTIVITES ASSOCIEES

- Le **Groupe AL Welding** connaît, sur le 1^{er} trimestre, une baisse de -3,2% à données comparables. L'effet périmètre positif de +2,3% correspond à l'acquisition d'une activité en France en 2002.
- Le niveau des ventes d'**Ingénierie et Construction** à des tiers est en hausse de +26,2% sur le trimestre en raison d'une facturation enregistrée en Afrique du Sud pour Sasol.
- Les **autres activités** (chimie et plongée) sont en hausse de +10,3% à données comparables sur le trimestre.

1- Chiffre d'affaires par activité

	2002 1 ^{er} Trimestre	2003 1 ^{er} Trimestre
GAZ & SERVICES	1 704,3	1 863,2
<i>Clients Industriels</i>	794,4	829,9
<i>Grande Industrie</i>	449,7	539,8
<i>Electronique</i>	171,4	203,2
<i>Santé</i>	288,8	290,3
GROUPE AL WELDING	112,6	111,4
INGENIERIE & CONSTRUCTION	34,3	43,3
AUTRES ACTIVITES	88,1	92,8
<i>Chimie</i>	48,9	49,3
<i>Divers</i>	36,7	41,6
<i> Holding</i>	2,5	1,9
TOTAL	1 939,3	2 110,7

2- Chiffre d'affaires par zone géographique

2003 : au 31 Mars	France	Europe hors France	Amérique	Asie- Pacifique	Afrique	TOTAL
GAZ & SERVICES	396,9	552,1	560,6	320,5	33,1	1 863,2
GROUPE AL WELDING	40,5	70,9				111,4
AUTRES ACTIVITES	62,6	10,1	18,2	1,9		92,8
S/total hors Ing/Const.	500,0	633,1	578,8	322,4	33,1	2 067,4
INGENIERIE/CONSTRUC.	5,4	5,8	3,3	10,8	18,0	43,3
TOTAL	505,4	638,9	582,1	333,2	51,1	2 110,7
2002 : au 31 Mars	France	Europe hors France	Amérique	Asie- Pacifique	Afrique	TOTAL
GAZ & SERVICES	366,3	515,0	559,9	234,9	28,2	1 704,3
GROUPE AL WELDING	41,3	71,3				112,6
AUTRES ACTIVITES	56,6	10,1	19,4	2,0		88,1
S/total hors Ing/Const.	464,2	596,4	579,3	236,9	28,2	1 905,0
INGENIERIE/CONSTRUC.	9,2	7,3	12,1	4,2	1,5	34,3
TOTAL	473,4	603,7	591,4	241,1	29,7	1 939,3

7.2 PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours de l'exercice 2002, la bonne tenue de nos activités, le maintien du chiffre d'affaires, la progression des marges, la croissance du résultat net par action, l'amélioration de nos ratios de rentabilité et la forte réduction de l'endettement nous ont permis de renforcer notre solidité, tout en assurant une distribution globale des dividendes en hausse de +12,5% et de positionner encore mieux le Groupe pour bénéficier de la reprise le moment venu. De nombreux nouveaux contrats ont été signés dans toutes nos activités et témoignent de la qualité de notre offre, du dynamisme de nos équipes et de la confiance de nos clients.

Sur ces bases, **nos atouts sont nombreux : un métier porteur, une technologie de pointe, une bonne répartition géographique, des marchés pleins d'avenir, une capacité à innover, un capital humain avec de fortes compétences et une bonne solidité financière.** Ils nous permettent de regarder l'avenir avec confiance pour continuer le développement du Groupe avec le soutien de nos actionnaires.

Ce début d'année a connu un niveau d'activité dans le prolongement du 4^{ème} trimestre 2002. En Grande Industrie, la chimie et les métaux enregistrent de bonnes performances sur l'ensemble de nos géographies. Par ailleurs nos clients confirment leurs besoins croissants d'hydrogène. En Electronique, les ventes de gaz spéciaux ont repris et les volumes de gaz vecteurs (azote ultra-pur) se maintiennent à un bon niveau. Nos ventes aux Clients Industriels, plus directement corrélées à l'environnement économique, sont en légère croissance grâce à la progression des gaz liquides et des services et à la répartition équilibrée de nos implantations. La Santé poursuit sa croissance dans les soins à domicile et l'hygiène dans la plus grande partie de nos géographies.

Notre développement s'appuie sur des **relais de croissance** identifiés, comme **l'oxygène et l'hydrogène pour la productivité et l'environnement, les nouvelles technologies pour les semi-conducteurs, la santé et l'hygiène ainsi que l'intégration de nouveaux services** dans toutes nos activités. Sur ces bases, le niveau des ventes enregistré au 1^{er} trimestre 2003 et la poursuite de nos efforts d'efficacité nous permettent de continuer à viser une amélioration de nos activités et de nos résultats pour l'année en cours.